



Vélo.Cité

143

Juin 2018

ISSN:1954-9032 • 2 €



Pont François-Mitterrand

Fête du vélo 2018

OUVRE LA VOIX

www.rockschool-barbey.com/60/ouvre-la-voix



Absurde ! Aux abords du pont François-Mitterrand, un nouveau panneau nous annonce qu'on entre dans un « territoire vélo label FFCT », précisément à l'endroit où la Préfecture vient de condamner définitivement l'accès à la piste cyclable qui permettait de traverser la Garonne

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux n° 143

ISSN : 1954 - 9032

Rédaction Mireille Bousquet-Mélou

Mise en page Daniel Dandreaux

Bordeaux, la ville cyclable qui supprime une piste cyclable

Édito

Il est consternant, au XXI^e siècle, de voir avec quel enthousiasme une partie de la société trouve légitime de supprimer une piste cyclable. Comme une sorte de justice rendue aux automobilistes. À la moindre contrainte qui leur est imposée, ceux-ci crient au scandale et à l'oppression généralisée, sans pour autant s'interroger sur celle qu'ils exercent eux-mêmes sur la ville : bruit, pollution, accidents, encombrements et mauvais goût. En supprimant la piste cyclable du pont François-Mitterrand, le nouveau préfet, désireux d'imposer son autorité et de montrer ses muscles, a cru prendre une décision soutenue par la majorité. Pourtant, les automobilistes ne sont maintenant plus majoritaires : 51 % des déplacements quotidiens dans la métropole sont effectués par des moyens alternatifs : train, tram, bus, bateau, trottinette, roller, marche... et bien sûr vélo. Évidemment, la part modale du vélo sur le pont François-Mitterrand ne pesait rien face au trafic international que supporte l'ouvrage. Mais est-ce la bonne approche ? Combien de routes départementales voient passer moins de 400 véhicules chaque jour, sans pour autant qu'on envisage de les fermer ?

Si cette suppression est si choquante, c'est qu'elle n'est pas anodine : elle impose un long détour pour celui qui doit toujours franchir la Garonne au sud de Bordeaux : 15 km aller-retour, via le pont St-Jean ! Côté Bordeaux Métropole, on assume à 100 % la mesure, au nom de l'intérêt général et de la qualité de l'air (sic). Et là encore, pour que justice soit rendue : il faut rendre aux automobilistes franchissant la Garonne la fluidité qu'on leur aurait enlevée en fermant le pont de Pierre. Quitte à renforcer encore un peu plus l'opposition entre centre-ville et périphérie, en condamnant cette dernière au tout-voiture. Cela vous semble absurde ? À nous aussi ! La période qui s'ouvre n'est de toutes façons pas bonne, et on assiste déjà ici et là à des reculades électoralistes qui ne sont pas propices aux ambitieuses et justes décisions.

Pris dans ce rapport de force, nous n'avons malheureusement rien pu faire. Depuis le début de l'année, alors qu'on nous promettait une concertation, on préparait en réalité et dans le plus grand secret les travaux de suppression. Nos oreilles habituelles sont restées délibérément sourdes et rien n'avait filtré. Ce n'est pas la première fois que Bordeaux Métropole croit mordicus en une solution bancal, pour ensuite se rendre compte que ce n'était pas la bonne. Nul doute que dans le cas présent, l'avenir nous donnera raison. Car les bouchons ne disparaîtront pas comme par magie avec ces petits travaux, et la saturation sur la rive droite n'en sera que renforcée.

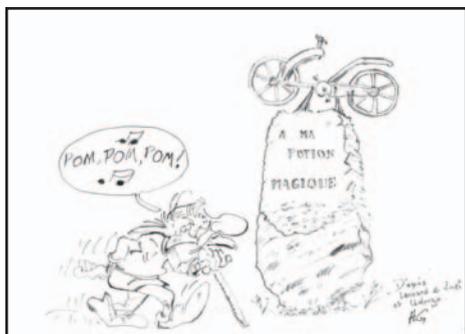
Un moindre mal aurait été d'attendre l'ouverture du pont Simone-Veil, car l'étude réalisée par Bordeaux Métropole sur la fréquentation du pont François-Mitterrand par les cyclistes montre que le nouveau franchissement permettra un parcours à peu près équivalent d'une rive à l'autre, au moins pour les « vélotafeurs ». Pour les autres, nous militons pour que le franchissement cyclable leur soit restitué. Nous avons même imaginé un projet touristique inédit, à découvrir dans les pages de ce numéro.

Plus que jamais, nous avons besoin de vous pour que des aberrations de ce genre ne se reproduisent pas. Venez manifester avec nous : notre masse critique est le meilleur message de mobilisation que l'on puisse transmettre !

■ Ludovic Fouché

Faire du vélo rajeunit le système immunitaire

Une étude britannique révèle que les individus de 75 ans pratiquant le vélo ont un système immunitaire comparable à celui de personnes de 20 ans



Aging Cell, une revue scientifique, a publié une étude pour le moins spectaculaire. Des chercheurs ont observé un groupe de 125 adultes faisant deux heures et demi de vélo par semaine et capables de parcourir 100 km en six heures trente. Puis ils ont comparé ce groupe

à des personnes elles aussi en bonne santé, mais non sportives. L'objet de leur attention ? Le thymus, cette glande essentielle au système immunitaire, qui s'atrophie avec l'âge. Et ce qu'ils ont découvert est plus que surprenant : « les thymus des cyclistes plus âgés génèrent autant de cellules immunitaires que ceux de jeunes individus. »

D'après Janet Lord, directrice de l'Institut de l'inflammation et du vieillissement de l'université de Birmingham, « Le système immunitaire s'affaiblit à partir de la vingtaine, ce qui explique pourquoi les personnes âgées sont plus sensibles aux maladies comme la polyarthrite rhumatoïde et, potentiellement, le cancer. Cela signifie que ces cyclistes ont une protection supplémentaire contre tous ces problèmes. »

Stephen Harridge, directeur du Centre des sciences physiologiques humaines et aérospatiales du King's College de Londres, renchérit : « Leurs corps ont été autorisés à vieillir de manière optimale, sans les problèmes habituellement causés par l'inactivité. Enlevez l'activité et leur santé se détériorerait probablement (...). Ces cyclistes ne font pas de l'exercice parce qu'ils sont en bonne santé, ils sont en bonne santé parce qu'ils font de l'exercice. »

Si tout cela est vrai, alors les vélos devraient être remboursés par la sécurité sociale ! Reste à faire entendre ces avis à tous ceux et celles qui prennent leur voiture pour ne parcourir parfois que quelques centaines de mètres.

■ Alain Guérineaud

Fête du vélo



Cette 20^e édition de la fête du vélo avait pour but le parc Palmer à Cenon, choisi pour fêter la création de la maison itinérante du vélo (MIDV) qui règne désormais rive droite sur Cenon, Basens, Lormont et Floirac.

Malgré un temps incertain et une alerte à l'orage, notre cortège, parti de la place de la Victoire à 10 h 15, est parvenu en une grosse heure au parc Palmer où il s'est requinqué d'un apéritif. Le cortège de plus de 300 cyclistes avait auparavant parcouru les rues de Bordeaux par les quais rive droite jusqu'au pont Chaban-Delmas puis via Cenon gare, avec

l'animation musicale du Slowfest, sous les yeux ébahis et forcément jaloux des automobilistes. Au parc Palmer nous attendait un riche village de stands rassemblant vélocistes, institutionnels, associations et notre excellente MIDV animée par le célèbre Simon. Tout le monde a pu déambuler et pique-niquer dans cet agréable parc jusqu'au discours de Ludovic Fouché, le président de Vélo-Cité, et du maire de Cenon. Le groupe local de Vélo-Cité a profité de l'occasion pour lui remettre des propositions d'aménagements. Il faut souligner le très notable virage de la mairie de Cenon en faveur du vélo et

la grande implication du maire sur ce dossier. Nous l'en remercions vivement.

Puis la journée a continué au fil des diverses animations.

Ce fut une belle journée pour la cause du vélo, qui a rassemblé de nombreux amateurs du vélo sous toutes ses formes (on a signalé la présence d'un Mad Max et d'un Dark Vador à VAE).

■ Éric Leroy



Inauguration du pont Eiffel



Pas de chance, il ne faisait pas spécialement beau pour l'inauguration du pont Eiffel sur la Dordogne ce samedi 28 avril. Les tentes du village « animations » situé sur la commune de Saint-Vincent-de-Paul (qui, rappelons-le, fait partie de Bordeaux Métropole) ont bien servi pour mettre à l'abri les participants de cette sympathique manifestation !

Vélo-Cité n'y a fait qu'un bref et discret passage pour cause de retour précipité par... les précipitations. C'est toutefois une nouvelle occasion de remercier et de féliciter le Conseil départemental pour avoir pensé aux cheminements doux dans le cadre de la restauration de cet ouvrage d'art. Et pour avoir réalisé un

cheminement d'excellente qualité, désormais utilisé par les cyclistes, mais surtout par de nombreux piétons que l'on ne voyait pas sur le pont avant. Les aménagements de qualité inciteraient-ils les gens à les utiliser ? Tiens donc.

■ Alain Guérineaud



La bourse aux vélos du 1^{er} avril



La veille de notre traditionnelle bourse aux vélos, nous étions passablement inquiets de la météo, car des trombes d'eau poussées par un terrible vent s'étaient abattues sur Bordeaux. Autant dire que certains parmi nous redoutaient la catastrophe organisationnelle. Eh bien le lendemain, il est apparu que nous avions eu tort avec nos pensées pessimistes. Pas de pluie, un grand ciel bleu, et juste une matinée un peu trop frisquette.

Cela dit la foule n'était pas eu rendez-vous et nous n'avons pas battu de record d'affluence en ce dimanche du long week-end de Pâques ; 70 vélos ont tout de même changé de mains tranquillement tout au long de la journée, sans bousculade.

Rien à dire sur notre organisation bien rodée,

entre le dépôt des vélos, le contrôle technique, l'expo et la revente ; seulement un regret pour tous les gens repartis bredouilles et les nombreux vélos restés sur la touche avec des étiquettes aux prix certainement trop élevés. Il y avait moyen de faire mieux avec un meilleur ajustement des tarifs. On y réfléchira pour la prochaine fois !

En tout cas, toute l'équipe de Vélo-Cité, que l'on remercie encore pour son dévouement, est repartie avec quelques jolis coups de soleil sur le nez.

Et pour la prochaine bourse aux vélos, ce sera le premier dimanche d'octobre !

■ Max Clogenson

Mais que fait Vélo-Cité ?

Mars

- 02 Réunion pour le pont François-Mitterrand
- 06 Réunion du groupe local de Cenon
- 06 Conseil d'administration
- 09 Réunion avec Kéolis
- 10 Conférence débat à la Machine à lire
- 12 Réunion avec le conseil régional pour le SRADETT (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire)
- 16 Réunion avec l'association des riverains de la rue de Pessac
- 18 Assemblée générale de l'AF3V à Paris
- 20 Concertation sur le renouvellement urbain de Dravemont
- 28 Assemblée générale de Récup'R

Avril

- 01 Bourse aux vélos
- 05 Conseil d'administration
- 07 Remise en selle
- 18 Assemblée générale de Cycles et Manivelles
- 21 Inauguration de la maison itinérante du vélo à Cenon
- 23 Réunion sur les déplacements autour de l'aéroport
- 25 Inauguration de la maison itinérante du vélo à Bassens
- 28 Inauguration de la passerelle du pont Eiffel de Cubzac (p. 4)
- 28 Visite à vélo du quartier Belcier dans le cadre du marché Déborde

Mai

- 03 Conseil d'administration
- 04 Réunion pour le pont François-Mitterrand
- 05 Remise en selle
- 09 Inauguration de la maison itinérante du vélo à Lormont
- 15 Animation à l'école Camille-Maumeu à Cenon
- 17 Inauguration générale de la maison itinérante du vélo au PUMA
- 31 Réunion du groupe local de Gradi-gnan

L'aménagement de l'avenue de Beaudésert à Mérignac : décollage imminent !



Rue Toussaint-Catros avec bas-côté retravaillé

Lors du rassemblement du 19 octobre dernier sur la zone aéroportuaire, les 150 vélotafeurs présents avaient entendu que Bordeaux Métropole s'engageait à aménager le secteur pour les cyclistes. Suite à quoi s'est tenue une



Avenue de Soulac au Taillan avec le même type d'aménagement que celui prévu sur l'avenue de Beaudésert

réunion, où Vélo-Cité et l'association mérignaise Léon à vélo étaient conviées. Ce jour-là, Bordeaux Métropole et la mairie de Mérignac nous ont présenté l'aménagement définitif validé par leurs services :

- le tronçon entre le rond-point « Thales » et les Cinq-chemins (rue Toussaint-Catros) a été retravaillé avec la réalisation d'une large bande en calcaire compacté sur un côté de la chaussée. On a donc une cohabitation piétons/vélos sur le même bas-côté. Ce n'est pas idéal mais d'après Bordeaux Métropole c'est le seul aménagement rapide qu'on pouvait réaliser ;

- par arrêté préfectoral, la vitesse autorisée sur l'avenue de Beaudésert est passée de 70 à 50 km/h. Cette disposition était un prérequis pour réduire la largeur de la route.

Ces aménagements ne sont que temporaires car à terme, selon le plan de l'OIM (Opération d'Intérêt Métropolitain) Bordeaux Aéroport, des pistes cyclables séparées bidirection-

nelles seront réalisées sur tout le trajet. Mais ces travaux d'envergure interviendront dans un second temps seulement...

Notre mobilisation a permis d'accélérer la mise en œuvre de l'aménagement cyclable sur la zone en attendant le projet définitif de l'OIM. Gageons que ces réalisations permettront aux vélotafeurs de se sentir plus en sécurité et inciteront d'autres salariés de la zone à enfourcher leur vélo.



Passage de l'avenue de Beaudésert à 50 km/h

■ Jérôme Fabre et Olivier Hirigoyen

Il suffit de passer le pont : les passerelles de Bègles



Impasse Descamps



Rue du 19 mars 1962



Rue Marcel Delattre



Rue du Maréchal Lyautey

Alors que les beaux jours sont là, les vélos sortent des lieux où ils étaient enfermés pendant un hiver et un début de printemps trop pluvieux. Mais bien des parents hésitent à laisser leurs adolescents partir à vélo au collège... À Bègles, la voie ferrée balafre la commune

d'une cicatrice nord-sud, obstacle franchissable en voiture en trois points seulement. Mais à vélo ou à pied, ceux qui cherchent des itinéraires sécurisés pour accompagner leurs enfants à l'école ont depuis longtemps repéré l'existence de deux passages sûrs.

La première passerelle, aménagée en deux voies (piétons et vélos) prolonge la rue Marcel-Delattre jusqu'à la rue du 19 mars 1962. C'est un itinéraire idéal pour aller à l'école Ferdinand-Buisson, se rendre au stade Musard ou faire ses courses au Centre Leclerc.

Quant à l'impasse des Camps, elle ne mérite son nom d'impasse que pour les véhicules à moteur, car les piétons et les cyclistes y trouvent une passerelle sommairement aménagée, mais quand même efficace pour rejoindre la rue du Maréchal-Lyautey. À quelques centaines de mètres, droit devant, se trouve le collège Berthelot. On peut également rejoindre la Poste côté sud, et côté nord, la barrière de Bègles et ses commerces.

Sortir des sentiers battus par les automobilistes, c'est aussi humer les fleurs au passage de jardins cachés et regarder passer les trains...

■ Hélène Sireyjol

Les giratoires dangereux



Les ronds-points, nous le savons bien, sont des lieux à aborder avec la plus extrême prudence. Des accidents s'y produisent, parfois dramatiques. Les risques sont souvent accrus par des aménagements inappropriés comme celui que nous présentons ici, qui a bien sûr fait l'objet d'une cyclo-fiche.

N'hésitez pas à nous signaler les (prétendus) aménagements qui vous paraissent dangereux : végétaux masquant la vue comme ici, mais aussi panneaux publicitaires remplissant la même « fonction », giratoires qu'on peut aborder à grande vitesse, absence de protection du cycliste en entrée ou en sortie, etc. Le moyen privilégié pour l'instant : le site web de Vélo-Cité, rubrique « Aménagements, signaler un problème » (<http://velo-cite.org/declarer/>) et surtout, surtout... ajoutez des photos, c'est plus clair !

Le cas qui se présente ici se situe à Saint-Médard-en-Jalles, avenue Descartes, mais il en existe de semblables dans d'autres communes de la métropole. La traversée de l'avenue Descartes est particulièrement dangereuse à cet endroit pour les cyclistes et les piétons. La vue est totalement masquée par la végétation. Ni les piétons ou cyclistes, ni les automobilistes n'ont de visibilité et de capacité d'anticipation. De plus, en sortie de giratoire, les conducteurs sont souvent en phase d'accélération, ce qui augmente le risque. En résumé, une traversée « roulette russe » ! Dans des configurations de ce genre, la vue doit absolument être dégagée.

■ Alain Guérineaud

Pont Saint-Jean : Vélo-Cité fait rouvrir la piste en direction de la rive gauche



Depuis quelques semaines, il est de nouveau possible d'emprunter le pont Saint-Jean à vélo, de la rive droite vers la rive gauche, via la piste cyclable située côté aval (centre-ville). Ce tour de magie a été rendu possible grâce à l'imagination de votre association préférée. Nous avons en effet convaincu Euratlantique et Bordeaux Métropole de réaliser un nouveau carrefour à feu à l'entrée du pont côté rive droite, afin de permettre une traversée cyclable vers la piste aval. Ainsi, vous pouvez maintenant monter depuis le quai de la Souys directement vers le pont en utilisant la rampe qui relie la tête de pont au quai de la Souys. Ensuite, vous traversez les voies

du pont au feu, ce qui vous permet de rejoindre la piste aval qui mène vers la rive gauche. En bas, l'accès rive droite depuis le quai de la Souys se fait sous la passerelle Eiffel. Évidemment, Bordeaux Métropole n'a pas pu s'empêcher de faire aussi grimper les voitures, trouvant là un débit supplémentaire de 400 véhicules/heure, de quoi, nous dit-on, décongestionner l'accès auto à cet ouvrage et compenser en bonne partie la fermeture du pont de Pierre. C'est le carrefour du belvédère dont on a tant entendu parler en début d'année. Et c'est Vélo-Cité qui l'a imaginé pour vous !

■ Ludovic Fouché



Quels projets alternatifs pour le pont François-Mitterrand ?

Malgré l'indifférence qui entoure la suppression de la piste cyclable du pont François-Mitterrand, plusieurs solutions existent pour recréer une liaison cyclable à cet endroit

Avant de décider cette suppression, les services de l'État avaient étudié trois projets d'une nouvelle passerelle accrochée à l'ouvrage existant.

Passerelle centrale : elle serait située sous le tablier du pont, entre les piles ; probablement la moins agréable des solutions. Coût : 5 M€ environ.

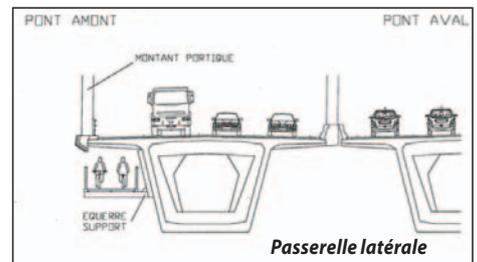
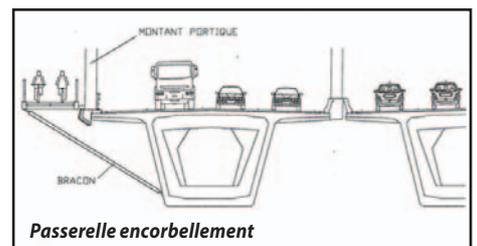
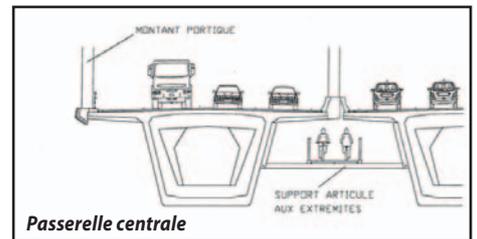
Passerelle en encorbellement : elle se trouverait au niveau de la chaussée ; probablement la plus agréable des solutions mais aussi la plus onéreuse (environ 6 M€).

Passerelle latérale : elle se trouverait sous le tablier du pont ; c'est la solution la plus économique et finalement le meilleur compromis. Coût : 4 M€ environ.

Mais dans tout ça, point de révolution. Le vrai projet, la vraie idée nous est venue de nos adhérents béglais. Pour apporter une vraie plus-value et une vraie motivation à la création d'un ouvrage de franchissement dédié aux modes actifs, il faut prendre le large... et traverser le fleuve en passant par l'île d'Arcins ! Ainsi, en créant une passerelle en deux parties, on peut

desservir cette île, qui devenue publique, remise en valeur et réhabilitée, pourrait devenir une vraie destination « nature », idéale pour une sortie en famille ou entre amis. L'investissement pour le seul franchissement avoisinerait les 12 M€, mais l'enjeu et l'attrait touristique seraient indéniablement à la hauteur ! Et dès lors, la palette des fonds publics mobilisables s'élargirait considérablement : Feder (Europe), État, Région, Département, Métropole et intercommunalités concernées... Ça fait pas rêver ?

■ Ludovic Fouché



Aller à l'Arena : à vélo, bien sûr !

Qui du nouveau stade ou de la nouvelle salle de concert a le plus d'arceaux à vélos ? Autour des mégas équipements, la compétition fait rage et c'est tant mieux. À Floirac, depuis le début de l'année, Bordeaux Métropole a installé des centaines d'arceaux autour de l'Arena, misant largement sur ce moyen de transport pour desservir la salle. Toutes les autres solutions sont plus compliquées : il n'y a que 1000 places de parking auto (et elles sont chères), il faut attendre longtemps avant de pouvoir grimper dans un bus pour rentrer, ou bien faire une mini rando pour rejoindre le centre ville (beaucoup le font, cela dit). À vélo, rien de plus simple : le site est (presque) accessible par la piste, ou plutôt la voie verte (ah mais au bout ça redevient un piste ; zut à la fin il faut rouler sur le trottoir !) du quai de la Souys. Bon ok, c'est pas si simple et tant que le pont Simone-Veil situé à proximité est encore en travaux, les accès à l'Arena sont en mode « provisoire qui dure ». Nous avons d'ores et déjà fait quelques propositions pour améliorer

les choses. En tout cas, c'est fléché depuis le centre ville et en arrivant, vous êtes sûr de trouver une place.

■ Ludovic Fouché



Bordeaux Métropole Arena ; avons-nous enfin trouvé le prototype de la rue du XXI^e siècle ? Une zone 30 et du stationnement vélo bilatéral à volonté !

Des enfilades impressionnantes d'arceaux attendent votre monture à l'Arena



Nouvelle passerelle de Bordeaux-lac



Dans le cadre de l'élargissement de la rocade, la piste cyclable qui passe au dessus du Lac à Bordeaux nord va disparaître (elle aussi !). Mais cette fois, les bonnes fées se sont penchées sur le bureau des Décideurs et ceux-ci ont jugé qu'il serait irresponsable de couper la piste qui court de Lacanau jusqu'au pont

d'Aquitaine. Ça ferait beaucoup trop de bruit ! Donc, une belle passerelle toute neuve rien que pour les cyclistes et les piétons est en construction à quelques encablures de la rocade. Alors n'est-ce pas là l'occasion de dire notre satisfaction ?

Bien sûr, il ne s'agit que d'un simple rempla-

cement, pas d'un nouvel aménagement, mais on peut espérer qu'il sera plus agréable que le franchissement actuel qui se trouve au ras des véhicules. Les travaux semblent se dérouler normalement, la livraison étant prévue en octobre. Mais si quelque chose manque, c'est bien la communication de Bordeaux Métropole sur le sujet. Pas un mot sur le site internet, pas de panneau signalant des travaux en cours comme cela se fait désormais sur la plupart des chantiers. Les cyclistes qui passent là en grand nombre, certains venant de loin, ignorent tout de ce projet et ne savent donc pas que Bordeaux et l'État investissent ici pour eux et leurs semblables. On s'interroge sur cet excès de discrétion : oubli ? Peur de fâcher le lobby automobile ? Désintérêt pour la chose ? Tout ceci est bien étrange...

■ **Alain Guérineaud**

Reportage

À vélo sans âge : un vent printanier dans les cheveux

Première sortie de l'association « À vélo sans âge » avec les résidents de l'EHPAD de la Clairière de Lussy à Caudéran. Une animation qui en appelle d'autres

Lundi 23 avril, 14 heures : l'équipe d'AVSA (À vélo sans âge, vous l'aurez compris) est exacte au rendez-vous fixé par l'EHPAD « La Clairière de Lussy ». Le triporteur, aimablement prêté par Sophie Bonnefon, est garé sous le préau de l'établissement hospitalier. Apparaît alors Madame Lucas : timide ou intimidée, voire impressionnée, elle est accompagnée par deux dames du service hospitalier. Deux jeunes en service civique sont également là ainsi que Catherine, l'animatrice. Les uns et les autres rassurent et encouragent celle qui va inaugurer la nouvelle animation de l'établissement. Confortablement installée dans la nacelle du triporteur électrique, Madame Lucas est accompagnée par l'une des assistantes sociales. D'un coup de pédale énergique, Sophie conduit alors son équipage le long des allées du parc de Lussy, à la rencontre des promeneurs et des joueurs de pétanque qui fréquentent régulièrement les lieux. Au fil des tours de roue, le sourire s'épanouit sur le visage de la pensionnaire de la maison de retraite, visiblement ravie de l'expérience. Cet enthousiasme, partagé avec l'ensemble des membres de l'EHPAD et d'AVSA, finit de convaincre les copines et les copains de l'établissement, venus assister à cette balade inaugurale. Les tours du parc vont alors se succéder tout au long de l'après-midi. Avec à

chaque retour, des éloges de la part des résidents et un jeu de mots sur une référence à la chanson française en guise de conclusion : « C'était la balade des gens heureux ! ». Tacitement, rendez-vous est pris pour des balades en triporteur chaque lundi après-midi.

Pour l'équipe d'AVSA et celle de l'EHPAD, l'expérience est concluante. Le projet définitivement adopté sera ensuite officiellement lancé le 14 mai, en présence du personnel de l'EHPAD, d'élus locaux, de partenaires sociaux et de mécènes. Ces derniers ont d'ores et déjà permis de financer un tiers du coût du triporteur qu'AVSA souhaite acquérir pour ses sorties hebdomadaires. Donc encore du travail de sensibilisation et de prospection pour la petite équipe bordelaise qui va poursuivre sa quête et frapper aux portes de potentiels mécènes pour atteindre la somme de 6000 €, coût du vélo-taxi convoité.

Des sous mais aussi des jambes pour faire avancer le triporteur : l'association espère rapidement s'étoffer et accueillir les bénévoles motivés par ce projet en faveur de nos anciens.

■ **Serge Le Carrou**

Contact :
avsabordeauxmetropole@gmail.com



La Maison itinérante du vélo : testée, approuvée, recommandée !

Entretien et réparation son vélo relève souvent d'une passion personnelle pratiquée en solitaire et garantie sans contact, si ce n'est avec la mécanique de sa bicyclette. Tout change avec la nouvelle Maison itinérante du vélo rive droite !



Pour beaucoup, la mécanique vélocipédique reste encore une pratique occulte aux voies impénétrables. Faute de mieux, le recours aux bons et loyaux services du vélociste bordelais viendra alors répondre à la nécessité de la réparation.

Installé à Cenon, cycliste au quotidien et pas bricoleur pour un sou, mon enthousiasme est donc à son comble quand je vois arriver de ce côté-ci de l'eau l'ambitieux projet de Maison itinérante du vélo. Je vais enfin pouvoir me frotter à la réalité mécanique : les mains dans le cambouis !

Les permanences tournantes de cette Maison sur quatre communes des coteaux (Bassens, Lormont, Cenon et Floirac) m'ont conduit au cœur de quartiers où je n'aurais pas mis les roues, sauf à y passer sans m'y arrêter, faute d'activité retenant mon attention. Les voici à présent bien identifiés ; en un mois et par deux fois consécutives, j'ai pu tester mes pouvoirs cachés de « mécanicien-vélo », sur deux sites différents où Simon – le fin limier qui œuvre au bon fonctionnement de ces ateliers d'auto-réparation – avait installé la rutilante et parfaitement équipée Maison itinérante du vélo.

Atelier d'auto-réparation qu'il disait ? Réparer une chambre à air, régler des freins, lubrifier une chaîne... passe encore. Pas bricoleur di-

sais-je, mais quand même ! Alors quand il s'est agi de démonter des plateaux d'un vélo, manier perceuse et disqueuse pour fabriquer des pièces de maintien d'un porte-bagage voire ajuster avec précision des étriers de frein : mes limites tombent, mon horizon se dégage, j'apprends en faisant, sous l'œil aguerré et la compétence sans égal du gardien des clefs. Bon, je le reconnais : j'ai encore de la marge

avant de prendre l'initiative de travaux ambitieux !

Néanmoins, j'ai comme l'impression que ces rendez-vous du vendredi après-midi répondent, chez moi, à des intentions fixées bien au-delà de la simple réparation d'une bicyclette. À l'écoute de Simon, je prends conscience que je suis capable d'aller sur un terrain qui me rebutait dès la première difficulté. Je comprends mieux les résistances que chacun peut rencontrer en soi pour réparer un vélo. Venir aux ateliers est un premier pas, comme un verrou qui saute. Prendre un outil, se familiariser avec son usage, l'art de le tenir : et hop ! je monte une marche ! Gagner en confiance après avoir démonté puis remonté une pièce que je n'aurais jamais osé déranger : là, je jubile ! En somme, faire, défaire et refaire pour apprendre, quel plaisir !

Quant aux rencontres sur place, elles font l'ambiance des différents sites de la Maison itinérante du vélo. L'entraide s'y invite rapidement, les conseils avisés fusent, les franches rigolades aussi. Alors quoi ? Réparer son vélo devient un jeu d'enfant !

■ Guillaume Marsal



Bordeaux centre du monde

On le savait depuis quelques temps, Bordeaux est devenu le centre du monde. Un monde qui nous envie nos places, nos ponts, nos stades, notre art de boire et bientôt nos aménagements cyclables et nos tours en bois. Bordeaux c'est un peu (beaucoup) Venise, New-York, Amsterdam, Sidney et Vladivostok. Vous ne me croyez pas ? Mais ouvrez donc les yeux : d'un coup de vélo on peut déjà rejoindre des lieux aussi exotiques que la Norvège ou Sète, et je ne vous parle pas de tous ceux qui ne sont pas mentionnés sur cette photo : Rio-de-Janeiro (via Lacanau), Angoulême et même Créon et sa célèbre vélo-station.

On dit que tous les chemins mènent à Rome. Laissez-moi rire, c'est à Bordeaux qu'ils vont !

■ Alain Guérineaud



Courrier

Eh oui, les Japonais roulent à vélo sur les trottoirs !



Le Japon est un archipel composé de multiples îles dont quatre grandes : Honshu en forme de croissant de lune comme la Garonne à Bordeaux, Hokkaido à la pointe nord de Honshu, connue par les Jeux olympiques d'hiver à Sapporo, Kyushu à la pointe sud-est de Honshu, et Shikoku lovée près de Kyushu.

Périodes des visites : bien sûr le printemps pour les cerisiers en fleurs (difficile à cibler), mais j'ai choisi l'automne pour les couleurs de la nature, feuilles d'érables rougissantes mêlées aux feuilles de ginkgo jaune d'or et à quelques camélias déjà en fleurs. Les services météorologiques locaux renseignent sur l'état de la nature.

Trois semaines à visiter Honshu à partir de Tokyo ne permettent pas de connaître tout de la vie de ses habitants. Le pays, peuplé d'environ 125 millions d'habitants dont 30 à Tokyo et

dans sa banlieue, contrasté et techniquement plus avancé que le nôtre, est aux antipodes de notre fonctionnement.

On est frappé de la très grande propreté des lieux : aucun débris ne traîne, pas de tags, aucun mégot par terre. Les transports en commun sont impeccables. Un grand civisme est naturel, aucune bousculade nulle part, chacun passe à son tour sans chercher à resquiller, on fait la queue et tout se passe bien. Tout a été pensé et repensé ; rien ne « cloche ». Les trains sont toujours à l'heure et leur fréquence semble parfaite. L'ancêtre de notre TGV, le Shinkansen, roule à toute allure du nord au sud, il a différentes formes de nez, chaque détail en est parfait. Le réseau routier est dense et les voitures pas très nombreuses. Il n'est pas interdit d'en avoir une, mais le Japonais n'en achète une que s'il est certain d'avoir un parking. Sinon c'est la galère, et comme les



parkings sont limités... Inutile de vous dire qu'être touriste au Japon est un régal.

Le Japonais est raffiné, aussi bien dans les objets usuels que dans les objets d'art, et si tous les temples, souvent restaurés ou reconstruits après les séismes ou bombardements, sont parfaits, il n'est pas très religieux. Le shintoïsme a été déclaré religion d'état à l'ère Meiji (19^e siècle). Les Japonais disent d'eux-mêmes : on naît shintoïste (religion d'état), on se marie chrétien (pour la robe de mariée et la cérémonie), on meurt bouddhiste ! Toutes ces religions font-elles un bon ménage. La population paraît « zen ». Il faut dire que l'archipel situé sur une zone sismique est menacé d'être détruit complètement à plus ou moins long terme. Chaque instant est un moment gagné sur le temps, on relativise !

Du côté des vélos, peu de pistes cyclables, la place est rare. Les cyclistes roulent sur les trottoirs non matérialisés. Ce doit être permis, car je ne peux imaginer qu'ils enfreindraient la loi ! De très très grands parkings sont gardés par un personnel aux gants blancs. Dans des petits espaces les vélos sont dressés contre un mur et accrochés par la roue avant.

Les voyageurs français qui n'aiment rien sauf ce qu'ils font, râlaient (comme en France) d'être gênés par les cyclistes !

■ Élisabeth Roubineau

Des vélocistes qui nous soutiennent

Un certain nombre de vélocistes nous soutiennent, et proposent des réductions aux membres de l'association (sur présentation d'une carte, que nous enverrons désormais à tous les adhérents). N'hésitez pas à aller leur rendre visite !

- **Altermove (-10%)** 82 cours Alsace-Lorraine, Bordeaux - 06 15 25 44 25
- **Chic & à bicyclette (-10%)** 76 boulevard Georges V, Bordeaux - 05 40 05 28 96
- **Cool Bike (-15%)** 77 quai des Chartrons, Bordeaux - 05 33 48 13 86
- **Cycles et passion (-10%)** 4 cours Aristide-Briand, Bordeaux - 06 33 34 40 32
- **Cycloboost (-5% sur les kits à assistance électrique, batteries et accessoires ; électrification de vélos)** 7 rue de Mireport, Lormont - 09 80 80 16 22
- **Cyvea (-10%)** 28 cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux - 05 56 81 59 98
- **Écocycles (-10%)** 36 Avenue Aristide-Briand, Mérignac - 05 56 96 07 50
- **Esprit Cycles (-10% main d'œuvre)** 27 rue Nancel-Penard, Bordeaux - 05 56 58 78 34
- **L'Hirondelle Bike Shop (-10%)** 100 cours de Verdun, Bordeaux - 09 54 96 75 60
- **Vhert bleu company (cadeaux)** 265 rue Judaïque, Bordeaux - 06 64 88 91 87

Sont également adhérents à l'association :

Cycles Mariani (Pessac), Cycles Fouchy (Villenave d'Ornon), Bordeaux Bike Repair (itinérant), Les Sonnettes bordelaises (Bordeaux), Vecto triporteurs, et Western Flyer (Bordeaux).

Les ateliers de réparation participatifs

Vous pouvez y apprendre à réparer votre vélo, avec de bons conseils, et des pièces fournies. Ils se multiplient dans la métropole bordelaise

- **Cycles et manivelles à Bègles**
09 83 91 48 08
contact@cycles-manivelles.org
- **le Garage moderne à Bordeaux Bacalan**
05 56 50 91 33
- **Étu'Récup à Pessac (campus)**
05 40 00 29 18
hello@eturecup.org
- **L'Étincelle à Bordeaux, quai des Queyries**
contact@ateliers-etincelle.org
- **Récup'R à Bordeaux Belcier**
05 54 49 11 71
contact@recupr.org
- **Rustines et cambouis à Blanquefort**
05 56 05 72 48
rustine.cambouis@gmail.com
- **et désormais Vélo-Cité à Bassens, Cenon, Floirac et Lormont !**



Solution du n° 73

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	R	A	D	I	O	R	E	V	E	I	L	S
II	E	P	A	N	O	U	I	L	L	E	N	T
III	C	O	M	D		T	R	A	I	N		A
IV	O	T	E	E	S		E	D	S	A	E	T
V	N	R		B	O	A		I			T	U
VI	D	E	C	O	N	T	A	M	I	N	E	R
VII	I		A	U				D	I	M	A	I
VIII	T	E	L	L	E			L	R			N
IX	I	N	G	O	D			I	P	M	R	T
X	O	Z	O	N	E			T	O	M	I	E
XI	N	O	N	N	E			T	U	E	O	
XII	N			A	C	H	E	T	E	U	S	E
XIII	E	L		B	A	R	R	I	E	R	E	R
XIV	R	I	A	L	S			A	N	U	I	T
XV	A	N	G	E	L			A	M	E	R	K

MOTS CROISÉS n° 74 par Anne Dicky

Horizontalement

I. S'impose quand elle est directe. — II. Partenaire de Marius. — Santon. — III. Plus ultra tu meurs. — Impasse. — IV. E dans l'O. — Capitale. — V. Prêt à fonctionner. — VI. Anglais possessif. — Connu. — Transmission (sigle). — VII. Indéniables. — VIII. Tableaux de prix. — Article. — Très grande longueur (sigle). — IX. Éclaircira un texte. — X. Poète persan. — Qui refuse de comprendre. — XI. Personnel. — Chenal. — XII. Faire des massacres. — XIII. Sur-le-champ (deux mots).

Verticalement

1. Et en même temps. — 2. Interjection admirative. — Papillon nuisible. — Lettre grecque. — 3. En Bithynie. — Lettres de Biarritz. — Antimoine (symbole). — 4. Appareil familial (sigle). — Renaissait dans un drôle d'état. — 5. Effet de serre. — 6. Eut en désordre. — Détériorai. — Jeu de plateau. — 7. Célèbre pour sa course-poursuite. — En Catalogne. — 8. Herbe acide. — Assainit (phonétiquement). — 9. Proche de Dreux. — Travail. — 10. Salines en désordre. — La fin des heurts. — 11. Oblong. — Mal arrêtée. — 12. Tout juste réélu.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												
XI												
XII												
XIII												

